

Transport du grain de l'Ouest—Loi

La malheureuse orientation prise par le ministre des Transports a eu pour effet d'opposer un producteur à l'autre. Il a opposé le producteur de blé et de grain à l'éleveur de bétail. Nous qui sommes également des producteurs de denrées primaires nous comprenons assurément que les éleveurs de l'Ouest du Canada aient été aux prises avec de très graves problèmes. Le producteur de grain a, lui aussi, un immense défi à relever sur le plan des coûts de production. Et les groupes de producteurs de denrées font également partie de ce tableau. D'un seul coup, le ministre cherche à résoudre des problèmes très complexes qui ne souffrent pas de solutions simples. Il faut qu'on lui rappelle qu'il ne doit pas détruire tout ce qui a été réalisé jusqu'ici.

Il est très significatif que, dans ma circonscription d'Assiniboia, le premier ministre du Canada (M. Trudeau) a annoncé à Fillmore (Saskatchewan) un programme de dédoublement de la voie ferrée de Winnipeg à Vancouver. Les gens des chemins de fer ne se sont pas gênés, après cette annonce, pour laisser entendre que, dans bien des endroits, cette promesse était une pure manœuvre politique en raison des nombreux trains de passagers qui avaient déjà été retirés de la circulation et ainsi de suite.

M. Pepin: On y travaille déjà.

M. Gustafson: Nous du parti conservateur comprenons qu'il y a des embouteillages dans certaines régions, mais le gouvernement ne s'est pas attaqué à ces problèmes. Il devrait pourtant essayer de les résoudre et de faire disparaître ces goulets d'étranglement. Or le projet de loi C-155, monsieur le Président, ne nous garantit en rien que le gouvernement cherchera à résoudre ces problèmes ainsi que les goulets d'étranglement dans le réseau de transport. Il fait de la politique.

Nous devons renforcer la position du producteur primaire. Nous devons lui donner la possibilité de faire et de continuer à faire pour le Canada ce qu'il a fait jusqu'à maintenant en produisant des exportations d'une valeur de 6 milliards de dollars, ce qui est vraiment une brillante réalisation. Les producteurs d'énergie en étaient au même point jusqu'à ce que le gouvernement se mette sur leur dos et les rende inefficaces, situation dont les résultats se feront sans doute sentir pendant de nombreuses années. Nous devons renverser la vapeur. Notre parti étudiera certainement comment construire au Canada un réseau de transport inégalé dans le monde. Un réseau qui évite les avalanches, qui règle la congestion dans les ports et qui double les voies là où cela est absolument nécessaire. Mais il est vraiment injuste à l'égard du producteur de faire un ballon politique de tous ces problèmes.

Le tarif statutaire du Nid-de-Corbeau est très important, comme l'a souvent redit le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton); c'est la véritable Grande charte de l'Ouest canadien. En raison des énormes distances à franchir, le gouvernement doit carrément se demander comment il peut renforcer notre réseau sans faire disparaître le producteur. Si on fait disparaître ce dernier, monsieur le Président, je dis au ministre par votre intermédiaire, que nous aurons à en souffrir autant que nous avons eu à souffrir au cours de la dernière année et demie à cause de ce gouvernement qui a cassé les reins de nos producteurs d'énergie, qui a importé du pétrole du Mexique, qui n'a pas tenu compte de la hausse des prix et a déclaré dans cette Chambre qu'il n'augmenterait pas le prix du pétrole au-delà de 18 cents le gallon alors que les coûts de production du pétrole ont augmenté de \$1 le gallon. Voilà le

genre de politique qui a été poursuivie. Nous devons et pouvons l'éviter. Nous ne devons pas opposer un producteur à l'autre, ni un groupe de producteurs de denrées à l'autre.

Je voudrais dire au ministre, monsieur le Président, que ce qui importe avant tout, c'est qu'il rende les chemins de fer comptables, et qu'il déclare purement et simplement aux producteurs du Canada et à toute la population que ce débat, que le gouvernement cherche à empêcher dans cette Chambre, est d'une grande importance. Je ne saurais répéter assez souvent qu'il importe de suivre une direction qui aidera positivement à améliorer le marché d'exportation et fera lever sur l'économie de notre grand pays des jours plus heureux.

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre de nouveau la parole dans ce débat. Dans mes remarques précédentes j'ai abordé quelques points essentiels qui inquiètent énormément les agriculteurs et même toute la population de la Saskatchewan. J'ai souligné tout d'abord qu'en vertu de ce projet de loi, quelque 600 millions à 1 milliard de dollars seraient soustraits à l'économie de la Saskatchewan chaque année. C'est une ponction que l'économie de la Saskatchewan ne peut supporter. Cela représente une perte du pouvoir d'achat d'environ 600 à 1,000 dollars pour chaque personne de la province. Ce projet de loi aura par conséquent des effets néfastes non seulement pour les agriculteurs mais également pour le secteur de la vente au détail et pour tous les travailleurs de la Saskatchewan. Bref, monsieur le Président, cela signifie qu'il y aura moins d'emplois et moins d'argent. Pour cette raison, parmi beaucoup d'autres, je suis totalement opposé au projet de loi.

• (1200)

J'ai aussi fait état de mes doutes quant aux 650 millions de dollars que le gouvernement prétend être la valeur du manque à gagner en vertu du tarif du Nid-de-Corbeau. J'ai revu certains des chiffres cités par M. Snively et j'ai signalé qu'il attribuait aux sociétés ferroviaires un taux de rendement sur des montants qu'elles n'ont jamais investis elles-mêmes. Il s'agit de deniers publics investis dans les opérations ferroviaires et qui devaient initialement servir à la construction du CP. Pourtant, M. Snively a attribué aux sociétés ferroviaires un taux de rendement sur ces deniers publics. Le taux de rendement est compris dans ces 650 millions de dollars qui constituent le manque à gagner. Si nous voulons examiner sérieusement le tarif du Corbeau, il faut disposer de chiffres vrais et réels. J'ai proposé à ce moment-là que nous repartions de zéro et que nous obtenions des chiffres exacts pour savoir ce qu'il en coûte réellement aux sociétés ferroviaires pour expédier le grain.

M. Pepin: Le Syndicat du blé de la Saskatchewan est d'accord.

M. de Jong: Quand mon temps de parole s'est écoulé la dernière fois, je soulevais la question des subventions. D'autres intervenants ont signalé ce matin que le secteur agricole du Canada n'est pas subventionné comme l'est celui de la Communauté économique européenne, de l'Argentine, de l'Australie ou des États-Unis. En fait, je me demande si le gouvernement connaît le montant des subventions que reçoivent les cultivateurs d'autres pays. Par exemple, le 23 juillet 1982, j'ai demandé au gouvernement de déposer les documents dont il